

ASSOCIATION DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES COMMUNAUTÉS DE FRANCE

Association loi 1901 - 191, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS

COMPTE RENDU DU BUREAU DU 15 JANVIER 2009 *Maison de l'Amérique Latine - Paris*

Membres présents :

Pascal FORTOUL, Président
Jean-Paul VOGEL, Vice président
Jean-François DAUVERGNE, Trésorier
Patrice BRETON, secrétaire
Laurence BADEL
Michel BIRÉ
Patrick PHULPIN
Martine POIROT
Philippe PASQUET, délégué régional Aquitaine
Jacques BOUYAT, délégué régional Bretagne
Mathieu CHARTRON, délégué régional Franche-Comté
Jacques MARSAUD, délégué régional d'Ile de France
Dominique GARNIER, délégué régional Pays de Loire
Patrick COUÉ, délégué régional Poitou-Charente
Frédéric PIN, délégué régional Rhône-Alpes

Assistaient :

Marion-Alice PARAILLOUS, ADCF
Laurence ANGLEYS, chargée du partenariat
Marie-Agnès DUCROT, assistante du Président

Le Président rappelle que nous avons convenu que les réunions de Bureau seraient élargies aux délégués régionaux.

Le Président fait le point sur les délégations régionales ; il reste des délégations à pourvoir. Nous avons lancé des contacts à suivre par : Martine POIROT pour l'Alsace, Patrick PHULPIN pour la Bourgogne et Midi Pyrénées.

1- Rôle des délégués régionaux :

Les délégués sont chargés de l'animation au niveau local.

Objectifs :

- sur la base du fichier mis à jour, s'assurer de la présence des collègues dans la région,
- constituer des groupes pour assister à des réunions abordant des sujets spécifiques,
- animer la vie de la région en relation avec l'ADCF ; après identification des élus régionaux actifs, constituer un groupe de DG pour créer de l'échange,
- pour les Vice Présidents chargés de régions, mettre ne place des inter-régions prenant appui sur les délégués régionaux, dans le but de créer des réunions thématiques au moins une fois par an : il faut établir un programme, définir les contenus, trouver les contacts et monter les partenariats - en prévenant Laurence ANGLEYS.

Il s'agit de tenir une réunion du réseau au moins une fois par an.

L'ADCF recrute pour 3 mois, en commun avec notre association, une personne pour créer le fichier de contacts, pour les communautés de plus de 10 000 habitants. Les délégués régionaux recevront le fichier de leur région pour assurer une suite au niveau régional.

Les Vice Présidents chargé des secteurs feront un courrier aux délégués régionaux pour les informer de leur rôle et préciser les objectifs et le travail à réaliser.

Pour les inter-régions, quelques idées de thème : la fiscalité, l'urbanisme et le SCoT, la réforme des institutions.

2- Rencontres nationales :

- **Le 4 février, à la CDC - Paris :** le thème est lié à la commission Balladur sur la réforme des institutions.

Plutôt que l'association envoie une contribution (qui mérite réflexion) parmi des centaines, il vaut mieux intervenir après le rapport et avant le débat parlementaire à l'automne. Il sera plus facile de se mobiliser quand les services de l'État travailleront à la rédaction des textes.

C'est l'objet de la réunion du 4 février, en structurant les questions.

Patrick COUÉ indique que la proposition est faite après un entretien avec la DGCL. Notre travail sur la loi Chevènement a laissé des traces positives dans la proposition de loi. Il y a accord sur une rencontre dès le dépôt du rapport de la commission Balladur. Au préalable, nous avons une réflexion à mener sur ce qui a trait à l'intercommunalité. Il observe un problème de césures entre grandes villes et villes petites ou moyennes ; il y a une différenciation au niveau institutionnel et dans les dotations.

Un premier débat s'instaure sur la clause de compétence générale. Souvent les communautés dépassent leur limite de compétences tout ne restant dans le cadre ou l'objet des compétences transférées.

Un autre débat porte sur la question de la fiscalité avec la suppression de l'impôt "économique". Il faut anticiper la possibilité de suppression de la taxe professionnelle ou les améliorations à apporter.

Troisième débat sur les conséquences des financements croisés ; il y a un risque de suppression du modèle de contractualisation entre collectivités.

Jean-Paul VOGEL voit, comme sens général de notre intervention, les points suivants : l'achèvement de la carte de l'intercommunalité, l'élargissement des compétences, la mutualisation des services, la représentation politique et les ressources. Nous n'avons pas pour rôle de faire une proposition politique mais une contribution technique.

Jacques BOUYAT constate dans le rapport URGOAS des nuances par rapport à ce que dit Patrick COUÉ, par exemple sur la suppression des pays à voir selon les contextes locaux.

Pascal FOURTOUL demande de voir quatre chapitres : les compétences, les finances et la fiscalité, la gouvernance et la pertinence des territoires intercommunaux.

Patrick PHULPIN demande d'ajouter la question de la pertinence des territoires des intercommunalités.

Denis COURTOIS estime que la clause de la compétence générale doit appartenir au bloc communes-communauté. Il existe un problème de territoire : par exemple des grosses agglomérations par rapport au Conseil Général ou au Conseil Régional ou des petites intercommunalités. Si la réforme accélère l'importance des agglomérations, les petites intercommunalités gèreront le désert. Un dernier point est la fiscalité à cause du devenir de la taxe professionnelle.

Pascal FOURTOUL constate un repli des communes sur elles-mêmes lié à la crise et un manque d'intégration alors que l'intercommunalité est souvent mise en avant. L'intercommunalité est moins perçue comme un territoire de projet que comme une structure de péréquation. Il faut aussi réfléchir sur l'organisation de l'urbanité, par exemple sur la multipolarité ou l'étalement urbain.

Jean-François DAUVERGNE juge que l'intercommunalité est le seul niveau territorial où puisse être acceptée une évolution. Nous pouvons faire des propositions sur ce point : les fusions, le minimum de compétences et de capacité.

Jacques MARSAUD demande de prendre en compte la spécificité de l'Île de France.

Pascale demande de mobiliser nos collègues. Le contact pour l'envoi des contributions est : p.coue@comaga.org.

- **Les 26 et 27 mars : Management environnemental, à la Communauté de Communes de Pompey.**

Le colloque porte sur le travail entre le territoire et les entreprises pour la requalification et la reconversion industrielle, avec des choix environnementaux, et le rapport entre le management territorial et le management environnemental. La Communauté de Communes travaille à la certification ISO 14001.

Patrice BRETON prendra contact avec Nathalie KOSIUSKO-MORIZET pour demander sa participation.

- **En mai ou juin** : projet d'une autre rencontre nationale.

- **Les 7 et 8 juillet : Université d'été au Grand Bornand** :

Thème : L'intercommunalité porteuse du projet territorial.

- Comment cela interpelle les communes, les départements et les régions ?
- Qui porte le projet de territoire ? Quelle contractualisation et avec qui ?
- Quelle est la réalité de la compétence d'aménagement du territoire ?

Pour la préparation matérielle, nous envisageons l'accueil d'une centaine de participants. Il faudra faire de préinscriptions, avec un coût modeste.

Des contacts sont pris avec l'INET pour permettre une prise en charge des participants au titre de la formation. L'hôtellerie et le transport restera à la charge des participants.

Un comité de préparation est créé formé de Pascal FORTOUL et de Jean-Paul VOGEL.

- Ruraltic :

Cette organisation met en place une Route des TIC, sur 50 points en France. Une proposition de nous y associer a été faite par une prise de contact avec Michel BIRÉ. Nous attendons d'avoir des informations complémentaires mais nous avons peu de moyen pour une opération d'une telle ampleur.

Un partenariat est envisagé pour la convention à Aurillac.

3- INET :

Nous avons un contact avec la nouvelle promotion Galilée pour les stages. Il existe une grande inquiétude des stagiaires sur leur intégration car il y a un manque de poste d'administrateur territorial.

Il est nécessaire de recenser les postes d'administrateur existants et leur occupation pour avoir des éléments objectifs. Nous sommes aussi confrontés à une arrivée de fonctionnaires d'État dans la fonction publique territoriale. Il s'agit toutefois d'un phénomène conjoncturel.

4- Réforme des statuts :

Une proposition préparée par la commission sera présentée lors de la prochaine réunion du Bureau.

4- Prochaine réunion du Bureau :

Mercredi 11 Mars, à l'ADCF.